

(Yasaman Aryani, Iran)

Ebrahim Raisi, responsable du pouvoir judiciaire
C/O Mission permanente de l'Iran auprès des Nations unies
Chemin du Petit-Saconnex 28
1209 Genève, Suisse

Monsieur,

Yasaman Aryani et sa mère, Monireh Arabshahi, ont été condamnées à 16 ans de réclusion, ce qui est une peine choquante pour avoir fait campagne contre la législation discriminatoire imposant le port du voile. Elles ont été arrêtées en avril 2019 parce qu'une vidéo les montrait sans foulard à bord d'un train réservé aux femmes, où elles distribuaient des fleurs à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. La vidéo de cet acte courageux, sur laquelle Yasaman parle de son espoir en un avenir où toutes les femmes d'Iran seraient libres de choisir ce qu'elles portent, a été largement relayée sur les réseaux sociaux.

Je vous demande de libérer Yasaman Aryani et sa mère Monireh Arabshahi immédiatement et sans condition car il s'agit de prisonnières d'opinion, incarcérées uniquement en raison de leur travail en faveur des droits humains. En attendant leur libération, je vous prie instamment de faire en sorte qu'elles puissent consulter régulièrement l'avocat de leur choix. Enfin, je vous appelle à ne plus criminaliser le travail des défenseur-e-s des droits des femmes et à abolir les lois qui imposent le port du voile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

(Yasaman Aryani, Iran)

Ebrahim Raisi, responsable du pouvoir judiciaire
C/O Mission permanente de l'Iran auprès des Nations unies
Chemin du Petit-Saconnex 28
1209 Genève, Suisse

Monsieur,

Yasaman Aryani et sa mère, Monireh Arabshahi, ont été condamnées à 16 ans de réclusion, ce qui est une peine choquante pour avoir fait campagne contre la législation discriminatoire imposant le port du voile. Elles ont été arrêtées en avril 2019 parce qu'une vidéo les montrait sans foulard à bord d'un train réservé aux femmes, où elles distribuaient des fleurs à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. La vidéo de cet acte courageux, sur laquelle Yasaman parle de son espoir en un avenir où toutes les femmes d'Iran seraient libres de choisir ce qu'elles portent, a été largement relayée sur les réseaux sociaux.

Je vous demande de libérer Yasaman Aryani et sa mère Monireh Arabshahi immédiatement et sans condition car il s'agit de prisonnières d'opinion, incarcérées uniquement en raison de leur travail en faveur des droits humains. En attendant leur libération, je vous prie instamment de faire en sorte qu'elles puissent consulter régulièrement l'avocat de leur choix. Enfin, je vous appelle à ne plus criminaliser le travail des défenseur-e-s des droits des femmes et à abolir les lois qui imposent le port du voile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.